

Question écrite au Collège

Objet : Plan Régional de l'Eau

Le Plan Régional de l'Eau a été mis à l'enquête publique. Cette dernière s'est terminée le 30 avril dernier. Le dossier très volumineux et technique revêt néanmoins un enjeu particulièrement critique – et à divers titres – pour une commune comme Anderlecht.

Le Collège peut-il nous confirmer qu'il a bien remis à temps un avis au nom de la commune d'Anderlecht. Pouvons-nous disposer de cet avis et des motivations du Collège quant aux principales remarques formulées dans cet avis ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Gaëtan Van Goidsenhoven
Conseiller communal



Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven
Conseiller communal
Rue de l'Agrafe 88
1070 Anderlecht

Objet: Réponse à votre question écrite relative au Plan régional de Gestion de l'Eau.

Monsieur Van Goidsenhoven,

Nous avons bien reçu votre question écrite relative au Plan régional de Gestion de l'Eau.

Nous vous informons que la Commune d'Anderlecht n'a pas émis d'avis sur le Plan régional de Gestion de l'Eau.

Les enjeux de gestion durable de l'eau, dont la lutte contre les inondations, sont néanmoins pris en compte dans les stratégies et projets concrets développés par la Commune, comme l'en atteste par exemple l'intégration d'objectifs et d'actions relative à la gestion de l'eau et de la prévention des inondations dans le cadre du Plan Climat approuvé par le Conseil communal en mars 2023 ainsi que la création de noues végétalisées de stockage et d'infiltration de l'eau réalisées au sein de l'espace public dans le cadre du Contrat de Quartier Biestebroeck entre l'avenue Pierre Marchand et la rue François Isewyn.

En vous remerciant de votre intérêt pour cette problématique, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'expression de notre considération distinguée.

Par délégation

Allan Neuzy

Echevin du Développement durable

Par Ordonnance

Nathalie Coppens

Secrétaire communal ff.